



**AGIR ENSEMBLE
POUR
LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS
SUR LA POLITIQUE JEUNESSE DU QUÉBEC**

**Montréal
1^{er} octobre 2015**

À propos du loisir

« Il s'agit là d'une composante essentielle à une vie personnelle, familiale et communautaire équilibrée et d'un mode de vie culturellement, physiquement et socialement actif. Les loisirs sont une source intarissable d'expériences individuelles et collectives qui contribuent au développement d'une jeunesse dynamique, engagée et en santé ».

Michel Beauregard
Président
Conseil québécois du loisir

Conseil québécois du loisir

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal, Québec H1B 0B2

Tél. : 514 252-3132

Télec. : 514 252.30.24

Site Web : www.loisirquebec.com

Courriel : infocql@loisirquebec.com

Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Il inclut le genre féminin de façon non discriminatoire chaque fois qu'il désigne des personnes.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR	2
2. À PROPOS DU RÔLE ET DE L'IMPORTANCE DU LOISIR	4
2.1 Une importance pour la société	4
2.2 Une importance pour l'individu	4
2.3 Une importance particulière pour les jeunes	5
2.4 Une importance pour l'économie et l'emploi	5
2.5 Le loisir doit occuper une meilleure place dans les politiques	5
3. LE LOISIR DANS LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE	6
3.1 Axe d'intervention I : Saines habitudes de vie	8
3.2 Axe d'intervention II : Persévérance et réussite scolaire	12
3.3 Axe d'intervention III : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	15
3.4 Axe d'intervention IV : Une citoyenneté active au pluriel	15
ANNEXE 1	17
Les organismes nationaux de loisir et le réseau fédéré	17

INTRODUCTION

Le *Conseil québécois du loisir* (CQL) est heureux de contribuer aux réflexions relatives à l'élaboration d'une politique québécoise de la jeunesse et remercie les autorités gouvernementales de l'avoir invité à participer à la Table ronde organisée par le *Secrétariat à la jeunesse* sur le sujet. Associé aux différentes consultations depuis le *Sommet du Québec et de la jeunesse* en 1999, le CQL et les membres de son réseau sont convaincus de l'importance du loisir pour les jeunes, non seulement pour sa valeur intrinsèque, mais également pour sa contribution actuelle et potentielle au développement positif de la jeunesse québécoise entre autres en matière de saines habitudes de vie, de persévérance et de réussite scolaire, d'emploi ainsi que de participation citoyenne et de bénévolat.

Le temps libre et les loisirs occupent une place très importante dans la vie des jeunes. Ils sont partie intégrante de leur mode de vie. Plus que toute autre génération, les jeunes consacrent une grande partie de leur temps au loisir. En fait, plus ils sont jeunes, plus ils ont un taux élevé de pratiques et récréatives de toutes sortes. Le loisir constitue ainsi une trame majeure de leur existence. De plus, il témoigne des valeurs auxquelles les jeunes s'attachent : plaisir, liberté, sociabilité.

Les activités de loisir et le temps libre dont dispose un individu en dehors des périodes d'obligations et de responsabilités sont déterminants dans le cadre d'une vie équilibrée, active et en santé. Ils sont un véhicule privilégié des valeurs et de la culture des jeunes. De plus, les loisirs représentent une occasion idéale pour favoriser l'apprentissage et le développement des potentiels de la personne dans toutes ses dimensions : physique, intellectuelle, artistique et sociale. Ils sont un élément fort de cohésion sociale et de développement des communautés.

Le loisir apparaît comme une valeur stable chez les jeunes et en étroite relation avec les autres dimensions de leur vie. Le loisir pris au sens large, c'est-à-dire la pratique d'activités culturelles, sportives, socio-éducatives, de plein air, scientifiques ou encore touristiques sont également des vecteurs importants au plan économique et de l'emploi pour les jeunes. Il est inadéquat d'opposer temps libre et développement économique puisque c'est le premier qui alimente le second dans une foule de domaines tels que le tourisme, la culture, les événements, et autres.

Le loisir est reconnu comme un moyen d'insertion sociale sur les plans de l'identité, de la formation des réseaux d'appartenance et de l'insertion communautaire. Il contribue à la persévérance et à la réussite scolaire. Les activités liées au loisir peuvent aussi constituer un bon moyen d'aider les jeunes des milieux défavorisés ou à risques à mieux s'intégrer à la société.

1. LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

Le Conseil québécois du loisir (CQL) : un réseau de réseaux

Corporation privée à but non lucratif puisant ses racines dans l'histoire du loisir québécois, intervenant reconnu en matière de loisir, d'économie sociale, d'action communautaire, de bénévolat et confédération de 44 organismes nationaux de loisir, le **CQL** contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux, regroupe et appuie la concertation des intervenants en loisir, défend le droit aux loisirs et au temps libre et en favorise l'accessibilité.

Le **CQL** agit comme agent d'animation et de transformation des intérêts, des passions, des ressources, des activités et des expertises d'un des plus grands réseaux associatifs et bénévoles au Québec, en démarche collective de développement d'une vie individuelle, familiale et communautaire, culturellement, physiquement et socialement active!

Cette communauté associative vivante et dynamique regroupe et rejoint par ses activités et services :

- 4 000 organisations locales et régionales
- 500 000 bénévoles
- 123 000 employés de diverses catégories
- 21 000 jeunes animateurs (Programme DAFA)
- 1 million de membres et utilisateurs réguliers de ses services
- plus de 5 millions de participants à ses activités

Une communauté qui offre, à moindre coût, des produits et des services aux 8 millions de Québécoises et de Québécois de toutes les régions, de tous les âges, sans distinction en terme de sexe, de race, de classe sociale, de capacités et d'aptitudes ainsi que la possibilité d'un engagement social passionnant.

Par leurs actions, les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux transforment les énergies des passionnés qu'elles regroupent en contribution à la collectivité et collaborent directement à ce que :

- 4,8 millions de personnes participent aux **festivals** (FEQ 2011)
- 4 millions de personnes, dont 2,1 millions de **cyclistes de loisir**, enfourchent leurs vélos (État du vélo 2010);
- 3,1 millions de personnes pratiquent des activités de **plein air**, excluant la chasse et la pêche (MRNF 2004);
- 2,8 millions de personnes pratiquent la **marche** (PMB 2009);
- 2, 5 millions de personnes pratiquent la **danse** (MCCCCF 2009);
- 1,5 million de personnes pratiquent l'**observation des oiseaux** (CFM Stratégies 2011);
- 1,0 million de jours/campeurs dans les **camps de vacances** et les **camps de jour** (ACQ 2011);
- 331 000 personnes fréquentent les **centres communautaires de loisir** (FQCCL 2012) et ce ne sont que quelques exemples...

Ces organismes nationaux, loin de fonctionner « en silo », dépassent les seuls intérêts de leurs membres, de leurs disciplines et collaborent avec de multiples intervenants et ministères. Ils contribuent à identifier et à créer un patrimoine récréatif, culturel, social, économique et environnemental. Citons :

- l'Association des camps du Québec (ACQ) et **ses actions éducatives** auprès des **jeunes**;
- la Fédération des centres communautaires de loisir (FQCCL) et ses actions auprès des **jeunes en milieux défavorisés**;
- le Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) et ses actions auprès **des familles et en faveur du droit aux vacances**;
- La Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ) et **l'éducation musicale des jeunes à l'école**;
- Les Clubs 4-H du Québec et **l'éducation à l'environnement forestier**;
- La Fédération québécoise du scoutisme et **l'engagement civique**;
- Le RIASQ et Secondaire en spectacle et **leurs multiples activités culturelles**.

Agissant ainsi, ces réseaux, comme plusieurs autres membres du CQL, rejoignent des milliers de jeunes et deviennent un élément significatif du **capital social** que constitue notre jeunesse, un ingrédient de la **qualité de vie** des communautés, un **outil d'éducation** et un contributeur à **la réussite et à la persévérance scolaire**, un déterminant de **l'accès et de la participation à la vie culturelle** et un catalyseur pour la **consommation de biens et de services** en plus d'être un **créateur d'emplois** et de **maintien d'une main-d'œuvre en santé et productive**.

Le Conseil québécois du loisir est un chapitre de l'**Organisation mondiale du loisir**. Il siège au conseil d'administration de de l'**Organisation internationale du tourisme social**. Il fut l'hôte du **Congrès mondial du loisir Québec 2008** (4 500 participants – 60 pays). Il réalise le **Prix de journalisme en loisir** (31 éditions) et les **Forums québécois du loisir** (5 éditions).

www.loisirquebec.com

Il est également l'instigateur et coordonnateur du **Programme DAFA**

www.programmedafa.com

et de **plusieurs outils et documents de référence** accessibles à tous les intervenants et au public, dans l'onglet **Boîte à outils** du site **www.loisirquebec.com**

2. À PROPOS DU RÔLE ET DE L'IMPORTANCE DU LOISIR

Avant d'aborder les questions qui sont soulevées dans cette consultation, il nous apparaît important de rappeler que : le loisir joue un rôle primordial dans la qualité de vie de la population en général et des jeunes en particulier. **Le loisir est un droit, un service social et une compétence du Québec.**

2.1 Une importance pour la société

Le loisir est reconnu comme une véritable école de vie et comme un véhicule de valeurs positives. Sa contribution à l'éducation, au renforcement de la cohésion sociale et à l'intégration des communautés culturelles a été maintes fois démontrée. Cette reconnaissance est d'ailleurs incluse dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, où il est dit que le loisir est un droit, au même titre que la santé, l'éducation et la justice.

Le rôle positif des organismes de loisir dans la création du tissu social et de l'identité culturelle est également reconnu. Chaque individu et chaque collectivité y trouvent un apport significatif en matière de formation, de santé physique et mentale, d'affirmation de soi, de créativité, d'engagement social, de sociabilité et de compréhension des autres citoyens.

Le Conseil supérieur de l'Éducation dans son rapport *Éduquer à la citoyenneté* a pour sa part reconnu ce rôle (p. 61) :

L'apprentissage des droits, la prise de parole dans le débat ou les échanges, la conscientisation — apprendre à lire la réalité dans toutes ses dimensions et ses implications sociales pour pouvoir y réagir —, la participation sont des thèmes qui fondent à la fois l'éducation populaire et le projet d'éducation à la citoyenneté en émergence; ils s'inscrivent dans l'action des organismes de la vie associative afin que chacun devienne capable de prendre la parole et de se faire entendre pour mieux prendre sa place dans la société. Qu'il s'agisse d'ateliers, de conférences, de formation de bénévoles, de rencontres d'information avec des groupes cibles, les modes de fonctionnement et d'éducation privilégiés dans ce secteur d'intervention misent constamment sur la participation active et engagée de ceux et celles qu'il dessert.

2.2 Une importance pour l'individu

Au cours des dernières années et sur fond de crise des finances publiques, de nombreux problèmes sociaux sont apparus avec une acuité sans précédent. La progression des coûts de santé, le décrochage scolaire, la croissance de la sédentarité, l'exclusion, l'isolement, le suicide, la délinquance, tous ces problèmes ont pris des proportions alarmantes. Beaucoup de ressources ont été investies dans des programmes à caractère curatif et ont apporté peu de solutions durables. Or, il apparaît de plus en plus clairement qu'il faut rechercher un meilleur équilibre entre les investissements de nature préventive et ceux de nature curative.

À ce chapitre, le loisir peut avoir un apport plus significatif. Le loisir est, pour l'ensemble du Québec, un élément déterminant du mieux-être collectif et un remarquable outil de prévention pour une société qui cherche à modifier une approche curative coûteuse et sans issue.

Le loisir a aussi un rôle d'éducation et de formation personnelle tout au long de la vie, mais particulièrement chez les jeunes. Pour l'éminent sociologue français Joffre Dumazedier,

Le grand avantage des activités de loisir, c'est qu'elles permettent d'effectuer des choix et par la suite d'apprendre à choisir. Elles encouragent l'initiative et favorisent ainsi le développement de l'autonomie.

2.3 Une importance particulière pour les jeunes

Tous conviennent que le loisir est un indicateur probant de la qualité de vie dans nos sociétés modernes. Les loisirs sont, comme l'indiquent les jeunes eux-mêmes, une composante importante de leur vie. De plus, contrairement aux générations antérieures, ceux-ci considèrent le loisir comme un droit et non comme un privilège.

... Dans un contexte où le travail est conçu comme un moyen et non comme une fin... le temps libre n'est plus perçu comme une récompense pour le labeur accompli, mais plutôt comme un droit au même titre que celui au travail, ce qui en change la nature et la perspective. Les jeunes accordent la priorité à d'autres domaines de leur vie qui n'ont rien à voir avec le travail.

(Madeleine Gauthier, docteur en sociologie de l'Observatoire des jeunes, INRS.)

2.4 Une importance pour l'économie et l'emploi

Les loisirs ont des retombées économiques considérables et constituent un grand secteur d'engagement des bénévoles. Dans son seul secteur associatif, le loisir permet le maintien de 123 000 emplois de diverses catégories dont une large partie est occupée par les jeunes. À titre d'exemple, on indique que quelque 20 000 jeunes travaillent annuellement comme animateurs de camps de vacances et camps de jour.

Plus récemment (2014), l'Observatoire québécois du loisir indiquait que 590 000 bénévoles sont actifs en loisir et donnent 106 millions d'heures à la société québécoise dont la valeur est estimée à 1,9 milliard de dollars annuellement. Impossible d'imaginer remplacer cette « main d'œuvre » par des travailleurs rémunérés. À ces retombées directes s'ajoute une diminution importante des coûts sociaux et de la santé grâce à une pratique régulière de ces activités.

2.5 Le loisir doit occuper une meilleure place dans les politiques

Malgré le fait que la presque totalité des jeunes Québécois pratique une ou même plusieurs activités de loisirs, ce domaine n'occupe pas la place qu'il mérite dans les préoccupations gouvernementales et politiques. La réaffirmation amorcée de la contribution et du potentiel des loisirs, des sports et de l'activité physique, particulièrement chez les jeunes, devra se poursuivre. Selon des données canadiennes récentes, c'est dans les domaines du loisir et du sport que l'on trouve le plus important engagement de la société civile. Ils regroupent à eux seuls 21 % des organismes à but non lucratif et 28 % des bénévoles engagés au Canada. Un engagement déterminant dont la société québécoise et la jeunesse ne sauraient se priver sans conséquence aux plans social, culturel et économique.

Nous croyons que la politique de la jeunesse doit avoir des arrimages avec d'autres politiques en élaboration ou prévues par le gouvernement québécois. Il s'agit entre autres de celle du loisir, du sport et de l'activité physique, de la prévention et de la culture.

3. LE LOISIR DANS LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

Globalement, le CQL considère comme pertinents les axes d'intervention retenus. Il en est de même pour plusieurs des thèmes liés à chacun de ces axes. Le CQL s'interroge toutefois sur la tranche d'âge définie comme cible du projet de politique soit les 15 - 29 ans. Cette période de la vie des jeunes semble plus pertinente à l'axe 3 traitant du travail et de l'économie, restrictive pour les autres. Il serait peut-être intéressant de considérer une tranche d'âge plus jeune. Dans le cas de saines habitudes de vie ou de persévérance scolaire, par exemple, les études ont démontré qu'il faut agir plus tôt si on espère des changements profonds et à long terme.

À propos des orientations

Bien qu'intéressantes, les orientations proposées, du moins deux d'entre elles, mériteraient des libellés légèrement différents. Nous appuyons à cet effet les nouveaux libellés d'orientations proposés par le Chantier de l'économie sociale. Ceux-ci introduisent en effet des dimensions importantes pour les jeunes soit la collectivité et l'environnement.

Orientation 1 :

Accompagner les jeunes dans les multiples transitions de leur passage à l'autonomie afin de soutenir leur réussite, leur intégration et leur contribution à la société.

Orientation 2 :

Favoriser la contribution des jeunes à un modèle de développement socioéconomique qui intègre la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable et la préservation de l'environnement.

Un projet majeur pour les jeunes

Nous ne surprendrons personne en indiquant que le loisir est clairement un domaine de nature transversale et, qu'en ce sens, certains de ses projets et actions sont en lien avec plus d'un des axes proposés et des thèmes proposés. Nous allons donc immédiatement illustrer cette situation par le cas d'un programme majeur pour les jeunes et le milieu du loisir, soit le Programme DAFA.

UNE PREMIÈRE PROPOSITION

De façon plus spécifique, nous demandons que la politique, et le plan d'action qui en découlera, reconnaissent le Programme DAFA et soutiennent son développement et sa pérennité, car il contribue directement à l'atteinte des axes et thèmes de la proposition gouvernementale.

Le Programme DAFA

Le Programme DAFA est un programme national qui propose un standard collectif de qualité en animation auprès de centaines de milliers de personnes, particulièrement des enfants, qui fréquentent des lieux et activités de loisir et de vacances au Québec. Le Programme DAFA s'appuie sur le fait que **la fonction d'animation est un acte de citoyenneté qui valorise de nombreuses aptitudes et permet l'émergence et le développement d'expériences collectives ou individuelles enrichissantes.**

Il est en action depuis l'automne 2009 à l'initiative du Conseil québécois du loisir, réalisé en partenariat avec l'Association des camps du Québec, l'Association québécoise du loisir municipal, les Clubs 4-H du Québec, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, la Fédération québécoise du scoutisme / Association des scouts du Canada, le Mouvement québécois des vacances familiales et le Regroupement des URLS, en collaboration avec le Réseau du sport étudiant du Québec et avec la participation de Québec en forme et du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le Programme DAFA offre des formations, des outils et du soutien aux animateurs, aux formateurs et aux gestionnaires qui œuvrent dans l'animation en loisir et en sport. La formation de base rejoint des animateurs qui animent des activités auprès de groupe de jeunes de 5 à 17 ans.

Le DAFA vise à offrir un standard de qualité et de sécurité en animation, à **valoriser le travail des animateurs**, à **favoriser le recrutement et la rétention**, en plus **d'encourager la circulation entre les réseaux au Québec par une reconnaissance nationale du Programme et même hors Québec**.

La formation de base en animation DAFA totalise 68 heures. Elle comprend une formation théorique de 33 heures et une formation pratique de 35 heures, faisant chacune l'objet d'une évaluation.

Les **objectifs d'apprentissages** visent les thèmes suivants :

- *Saines habitudes de vie;*
- *Perspective de carrière, études et bénévolat en loisir;*
- *Exigences et caractéristiques du travail d'équipe;*
- *Communication verbale et non verbale;*
- *Dynamique d'un groupe et résolution de conflits;*
- *Principes d'intégrité et de sécurité;*
- *Techniques d'animation (rassemblements, chansons, etc.);*
- *Techniques d'intervention;*
- *Caractéristiques de jeunes par groupes d'âge.*

	2014-2015 (au 2015-08-12)	Total (depuis 2009)
Jeunes inscrits à la certification DAFA	3808	21 549
Coordonnateur d'une équipe d'animation (nouveau en 2014)	100	162
Cadres responsables de la formation	137	1228
Organisations locales agréées (OLA)	24	346
Formations offertes par les (OLA)	234	1149

3.1 Axe d'intervention I : Saines habitudes de vie

Sans surprise, le CQL et ses membres se sentent particulièrement concernés par cet axe d'intervention. Quatre des cinq thèmes identifiés sont très pertinents pour le loisir.

Habitudes alimentaires

Comme plusieurs acteurs directement concernés par la composante alimentaire des saines habitudes de vie, nous sommes sensibles aux mesures visant à la rendre accessible à un maximum de citoyennes et de citoyens, dont les jeunes. L'alimentation est probablement la clé qui permettra d'accroître de façon significative l'efficacité de la lutte à l'obésité ou à certaines maladies chroniques.

Nous souscrivons également à des mesures visant à réduire la consommation de boissons sucrées, dont la consommation est souvent justifiée par les activités ou des environnements exagérément compétitifs ou axés sur la performance.

La dimension sociale et la santé psychologique sont également des composantes de ce mode de vie actif et un contributeur à son intégration durable dans le quotidien.

PROPOSITION

Si une taxe sur ces types de boissons devait être imposée, ses revenus devraient être dirigés vers des activités contribuant à la prévention, comme c'est le cas de nombreux loisirs accessibles, visant le mieux-être d'un grand nombre de personnes et favorisant un mode de vie actif qui intègre diverses activités de nature, de fréquence, de durée et d'intensité variable pour leurs bienfaits.

La pratique d'activités physiques et sportives

Rappelons, pour éviter une compréhension limitative et inadéquate, que le mode de vie actif comprend des activités extrêmement diversifiées. Il peut s'agir d'activités récréatives, de plein air, sportives ou culturelles autant qu'associées à des tâches domestiques, au travail ou aux déplacements. Aller à l'école, se rendre à son activité de loisir, au travail ou magasiner à pied ou à vélo, pelleter, utiliser les escaliers, travailler debout, jouer dehors ou de la musique, fréquenter un centre de conditionnement physique, pratiquer la natation ou la danse, participer aux activités de clubs cyclistes, sportifs ou de randonnée pédestre en sont des illustrations.

Comme pour l'alimentation, bien qu'incluant une composante de responsabilité individuelle, nous croyons que l'acquisition de saines habitudes de vie est aussi une responsabilité collective. Il est essentiel que les environnements dans lesquels gravitent quotidiennement les jeunes, fussent-ils physique, économique, social et politique soient favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie. Le milieu associatif du loisir est l'un de ces environnements sociaux positifs. Alors qu'une grande quantité de ressources sont consacrées aux infrastructures (environnements physiques), trop peu d'énergie et de ressources sont orientées vers le maintien et le développement de « l'infrastructure sociale » que constituent ces milliers d'organismes de loisir, généralement animés par des bénévoles dévoués qui sont des lieux actifs d'animation, d'éducation et de partage de valeurs importantes et positives.

Par ailleurs, reprenons quelques données, citées plus tôt, illustrant bien le potentiel du « faire bouger » par le loisir lorsqu'il est question de mode de vie physiquement actif. En effet :

- 2, 5 millions de personnes pratiquent la **danse** (MCCCCF 2009);
- 2,8 millions de personnes pratiquent la **marche** (PMB 2009);
- 3,1 millions de personnes pratiquent des activités de **plein air**, excluant la chasse et la pêche (MRNF 2004);
- 4 millions de personnes, dont 2,1 millions de **cyclistes de loisir**, enfourchent leurs vélos (État du vélo 2010);
- 4,8 millions de personnes participent aux **festivals** (FEQ 2011)

Autant de prétextes à bouger, autant de façons de bouger, autant d'occasions de bouger et d'amener la personne à délaisser des activités sédentaires et néfastes pour la santé.

S'il est vrai qu'au cours des dernières décennies, les bienfaits du loisir pour la condition physique ont semblé grandement tributaires de la pratique d'activité sportive à intensité vigoureuse, il en est autrement aujourd'hui. Il est maintenant clair que les individus qui pratiquent des activités physiques régulières, d'intensité modérée, jouissent des mêmes bienfaits. À ce chapitre, mentionnons la danse sociale, la balade d'observation en nature, ou le jardinage comme exemples d'activités à intensité modérée.

Par ailleurs, on ne peut négliger les bienfaits psychologiques et sociaux associés à plusieurs activités de loisir : amélioration du réseau social, diminution des tensions quotidiennes et du stress, etc. Les nombreux avantages pour la santé, que la pratique d'activités de loisir permet d'escompter, militent en faveur d'une collaboration des secteurs de la santé et du loisir.

En nous basant sur un très grand nombre d'études, nous pouvons affirmer que le loisir est un moyen de prévenir la maladie ainsi que d'instaurer une solidarité entre les personnes, les jeunes et les familles.

Les relations qui existent entre le loisir, la santé et le bien-être chez les jeunes sont bien démontrées. L'engagement dans une pratique régulière et structurée d'activités physiques et culturelles va de pair avec un meilleur rendement scolaire et permet aux jeunes d'exprimer leurs intérêts, de développer une image positive d'eux-mêmes, d'intégrer des valeurs et des normes ambiantes ainsi que de diminuer les troubles de comportement. (Pronovost, Gilles, Temps sociaux et pratiques culturelles, P.V.Q., 2005.)

PROPOSITIONS :

Promouvoir et soutenir la pratique d'activités de plein air et en nature chez les jeunes en contexte de déficit nature.

Mettre en place le Programme *Je découvre ma vraie nature!* en milieu scolaire primaire et secondaire en collaboration avec les organisations nationales de loisir de plein air, les responsables du milieu scolaire et des autres intervenants :

- **Au niveau primaire : découverte et appropriation du milieu naturel, contexte favorisant le développement des habiletés motrices et l'acquisition de connaissances sur la nature.**
- **Au niveau secondaire : défi et aventure des activités de plein air, avec pour perspective, l'implantation d'options plein air et d'activités parascolaires. Partenariats spécifiques avec les camps et les responsables d'infrastructures lorsqu'il est question de séjours en nature.**

www.PleinAirQuebec.ca

Le plein air, c'est dans ma nature!

Manuel d'organisation de clubs de plein air pour les adolescents.

Appel à tous ceux qui interviennent auprès des jeunes à contribuer aux défis actuels visant à leur donner le goût d'entrer en contact avec la nature et d'être physiquement actifs par la pratique d'activités de plein air.

www.loisirquebec.com/uploads/manuel_clubsadospleinair-web.pdf

Enseigner le plein air, c'est dans ma nature!

Manuel d'implantation et de développement d'options plein air dans les écoles secondaires.

Appel aux enseignants à contribuer aux défis actuels visant à donner aux jeunes le goût d'entrer en contact avec la nature et d'être physiquement actifs par la pratique d'activités de plein air dans le cadre scolaire. Collaboration avec la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ).

www.feepeq.com/documents/383_Manuel_OP_complet.pdf

Santé mentale et comportements à risque

Une présidente de l'Association canadienne de la santé mentale a écrit « *Les loisirs sont souvent considérés comme un luxe réservé à ceux qui ont les moyens, avec comme résultat qu'ils n'occupent pas la place qu'ils méritent dans notre société orientée vers le travail* ». Plus récemment, les assureurs du domaine de la santé prédisaient une explosion des coûts relatifs à la santé mentale, le fléau qui succèdera peut-être à l'obésité et à certaines maladies chroniques.

Nos jeunes sont soumis à un rythme de vie très rapide, à la compétition, à la quête de la performance, à l'incertitude de leur avenir et à un niveau de stress et de stimulation atteignant des niveaux inégalés. On nous indique que 4 % des jeunes se perçoivent dans un état de santé mentale passable à mauvais. Il n'est donc pas difficile de prévoir que la situation de la santé mentale touchera de plus en plus de jeunes dans les années à venir.

Comme le mentionne le document de consultation, nous sommes aussi d'avis que santé mentale et santé physique sont indissociables et qu'à ce chapitre, les loisirs offrent également plusieurs opportunités positives pour les jeunes. Selon le profil psychologique des jeunes, il est possible de trouver dans les activités de loisir des occasions de valorisation pour les uns, des défis pour d'autres ou encore des occasions de contacts sociaux enrichissants ou de moments de créativité et de détente pour ceux et celles qui les cherchent. À titre d'exemple, les activités de plein air peuvent être des occasions d'aventure et de défis pour ceux et celles qui désirent cet aspect alors qu'ils seront pour d'autres une occasion de parcourir une nature belle et apaisante. Les

groupes sociaux du loisir constituent généralement des lieux accueillants et positifs, animés par des passionnés désireux de partager leurs passions et leur savoir-faire.

Voici également quelques énoncés du Catalogue des bienfaits du loisir de l'Association canadienne des parcs et loisirs qui nous semblent particulièrement appropriés lorsqu'il s'agit de la pratique d'activités physiques, de santé mentale, de comportements à risque et de développement de relations interpersonnelles harmonieuses et de rapports égalitaires chez les jeunes.

En plus de réduire le risque de nombreuses maladies et d'augmenter l'espérance de vie,

- *Les loisirs, la condition physique, le sport et l'activité physique, les parcs, les arts et la culture contribuent tous à améliorer la santé mentale en réduisant le stress et la dépression et en contribuant au mieux-être émotif et psychologique.*
- *Les loisirs, la condition physique, le sport et l'activité physique, les parcs, les arts et la culture contribuent tous à améliorer la santé générale et le mieux-être des éléments essentiels à la qualité de vie.*
- *Les loisirs sont un outil thérapeutique éprouvé qu'on peut utiliser dans les hôpitaux, les cliniques et les communautés afin de contribuer au rétablissement des aptitudes physiques, sociales et mentales.*
- *Les loisirs, le sport, les arts et la culture améliorent l'estime de soi et contribuent à développer une image positive de soi, des composantes essentielles à une vie personnelle de qualité.*
- *Les loisirs, les parcs, la condition physique, le sport, les arts et la culture améliorent le taux de satisfaction par rapport à la vie.*
- *Les loisirs, le sport, les arts et la culture réduisent les comportements autodestructeurs et les activités sociales négatives chez les jeunes et représentent un antidote au tabagisme, à l'abus de drogues et d'alcool, au suicide et à la dépression.*
- *Les loisirs réduisent l'isolement, la solitude et l'aliénation mentale.*

PROPOSITION

Soutenir la mise en place et promouvoir la participation des jeunes à des clubs de loisir tant en milieu scolaire que dans la société civile.

Les relations interpersonnelles et les rapports égalitaires

Encore là, les loisirs peuvent contribuer à l'établissement de relations interpersonnelles positives et de rapports égalitaires. De nombreuses études ont démontré combien l'environnement social que constituent les activités de loisir et son milieu associatif permettent d'amoinrir certains stéréotypes et clivages sociaux et favorisent l'intégration sociale et culturelle.

3.2 Axe d'intervention II : Persévérance et réussite scolaire

Pour développer une culture de l'apprentissage et de la persévérance tout au long de la vie, il est important de valoriser ces aspects dans le cadre institutionnel, mais également lors du temps libre et de loisir et lors d'activités parascolaires.

Le maintien, l'accroissement et la diversification des activités offertes dans le cadre parascolaires sont des avenues qui nous semblent très pertinentes.

Une recherche effectuée par l'Observatoire québécois du loisir pour le compte du Conseil québécois du loisir (2012) a permis de bien identifier les facteurs de persévérance et de réussite scolaire et d'établir les liens avec la contribution du loisir. Nous les reproduisons ici en raison de leur pertinence. Ce sont :

L'identité (développement de soi et connaissance de soi)

- Le loisir favorise l'estime de soi, le maintien d'une identité ainsi que l'affirmation de soi.
- Le loisir aide à l'installation d'un bien-être (estime de soi, découverte de soi, découverte et solidification de son identité, sentiment d'appartenance, intégration, etc.).
- Le loisir amène un développement d'un système de valeurs précis et permet de se familiariser avec les saines habitudes de vie.
- Le loisir aide à acquérir une ouverture face à l'école ainsi qu'une attitude positive face à l'école, au travail et à la famille.
- Le loisir favorise l'autonomie des élèves, augmente la vigilance intellectuelle et facilite le développement social.

L'identité (connaissance de ses intérêts et savoir où l'on va)

- Le loisir est un facteur prédictif de la réussite scolaire. Il a une influence positive et encourage les étudiants performants (par diverses structures ainsi que des notions saines de compétition).
- La participation à des activités de loisir permet aux participants d'en apprendre davantage sur eux-mêmes et d'évoluer dans leur processus développemental.
- Le loisir encourage le développement positif des étudiants et influence l'absence de consommation abusive d'alcool et de drogues.
- Le loisir favorise la motivation à des performances académiques et peut également participer à la réalisation d'aspirations scolaires.

La motivation

- Les loisirs influencent l'état motivationnel de l'étudiant face à l'école en touchant ces cinq sentiments : la motivation intrinsèque, la liberté perçue, l'effet, la concentration et le défi.

L'engagement, l'implication et le sentiment d'appartenance

- Le temps consacré aux loisirs est associé à une plus grande identification face à l'école.
- Le sentiment d'appartenance se vit également à travers les réseaux sociaux ainsi que les amis consolidé via des pratiques de loisir : le sentiment d'appartenance est influencé par les amis et les activités à l'école.
- La participation à des activités parascolaires est positivement liée à la réussite scolaire.

- La participation des étudiants à des activités de loisir augmente la vigilance, les sentiments d'être actifs, les sentiments d'implication et une perception accrue au défi. Ces qualités et compétences peuvent évidemment augmenter le potentiel de l'étudiant dans son cheminement académique.
- Le loisir ainsi que la lecture de livres sont des facteurs prédictifs de réussite scolaire.

Les facteurs externes environnementaux (milieu – école)

- Il existe des relations significatives entre la famille et l'école, entre les pairs, le milieu de vie, le comportement dans le milieu, la continuité scolaire et la participation citoyenne.

L'implication et le soutien parental

- Le loisir favorise le développement de liens sociaux entre les étudiants, les parents et l'école.
- Le loisir favorise les rapports familiaux et les caractéristiques personnelles de développement. En effet, le loisir influence une meilleure relation avec la famille et l'école.
- Le loisir favorise un plus grand soutien des parents et des enseignants.
- Le loisir permet une meilleure santé globale, une bonne hygiène de vie ainsi que de se familiariser avec les saines habitudes de vie.
- La lecture de livres est un prédicteur positif de réussite scolaire.
- Le loisir peut être un outil de motivation afin de persévérer dans les études en réfutant l'abandon scolaire.

Les facteurs socio-économiques de la famille

- La pratique de loisir peut favoriser une ouverture au sujet des conditions socioéconomiques et un décloisonnement des strates sociales.
- Le loisir peut amener un statut social augmenté ainsi que de meilleurs niveau et style de vie.

La socialisation

- L'utilisation des installations de loisir favorise l'intégration sociale et permet de s'intégrer à la vie collective par diverses activités.
- La pratique d'activités de loisir favorise l'intégration à l'école.
- L'interaction entre pairs est un élément de la socialisation et est influencée par la pratique de loisir.
- Le loisir pratiqué à l'école favorise le développement de liens sociaux entre les étudiants, les parents et l'école.
- La socialisation, développée entre autres par l'intermédiaire du loisir, permet à l'étudiant de développer des compétences interpersonnelles.

PROPOSITION

Initier tous les jeunes, au gré du parcours scolaire, au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités de loisirs (culturelles, scientifiques, sportives, de plein air, etc.) et à la saine utilisation du temps libre dans une perspective de continuum entre le programme scolaire, les activités parascolaires et les loisirs en milieux municipal et associatif.

Développement en milieu scolaire

Les partenaires du Programme DAFA envisagent de développer un nouveau volet de la formation DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) qui vise spécifiquement l'offre en milieu scolaire. Le but est de rendre accessible aux élèves, dans le cadre d'activités parascolaires, une formation et une attestation reconnues par le milieu du loisir.

La formation est conçue de sorte à susciter la création d'une dynamique d'équipe propice à favoriser le développement du sentiment d'appartenance au milieu. De plus, le DAFA permet aux écoles d'offrir une activité parascolaire qui favorise le cheminement scolaire de l'élève en proposant une option d'étude et d'emploi pour l'avenir : le domaine du loisir.

Offrir à une nouvelle clientèle une occasion de réussite

La possibilité de rejoindre les élèves à l'école, dans leur milieu, représente une nouvelle opportunité pour le développement du Programme DAFA. Cette formation s'adresse à tous les jeunes qui veulent développer leurs aptitudes et acquérir des notions de base pour être bien outillés et offrir une animation de qualité. Cette formation pourra offrir une occasion de réussite notamment aux jeunes ayant une problématique telle que : le manque de motivation, l'absentéisme, les échecs à répétition et la reprise de niveaux. L'élève qui s'inscrit au DAFA peut être assuré que la formation est conçue pour favoriser sa réussite. À cet effet, entre autres, une *Fiche des troubles d'apprentissage* a été élaborée à l'intention de tous les formateurs DAFA pour les sensibiliser aux difficultés que peuvent rencontrer certains participants lors des formations et des évaluations. Cet outil propose également certaines pistes de solutions à privilégier.

Susciter l'engagement communautaire

Comme le DAFA inclut un stage en animation, le participant sera appelé à découvrir et à explorer la diversité des organismes de son entourage et des usagers qu'ils rejoignent. L'élève devra évaluer diverses opportunités de stage en fonction de ses goûts et de ses intérêts et proposer ses services pour répondre aux besoins des organisations en animation. En effectuant un stage pratique en animation dans son milieu de vie, généralement de façon bénévole, l'élève s'engage ainsi activement dans sa communauté.

Soutenir le milieu rural

Bien que le DAFA soit déjà implanté en milieu rural, semi-rural et urbain, quelques défis spécifiques au milieu rural ont d'ores et déjà été observés. La population étant moins concentrée, la plupart des organismes n'ont besoin que d'un petit nombre d'animateurs pour répondre à la demande. Dans ce contexte, il est difficile pour ces organismes d'offrir une formation. En conséquence, l'accès au DAFA en milieu scolaire permettra de rejoindre un nombre suffisant de participants pour offrir la formation dans un contexte plus favorable. Les élèves ayant réussi leur DAFA retournent ensuite dans leur milieu bien outillés pour offrir une animation de qualité.

PROPOSITION

Soutenir l'implantation et le développement du Programme DAFA en milieu scolaire.

3.3 Axe d'intervention III : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Comme nous l'indiquions plutôt dans le mémoire, le loisir est un secteur d'emploi particulièrement important pour les jeunes, particulièrement dans la tranche d'âge proposée. De plus il offre des lieux d'acquisitions de formation et d'expériences diverses très utiles pour l'ensemble de la vie de travailleurs. L'exemple du Programme DAFA illustre clairement l'importance de ce domaine dans l'emploi des jeunes avec ses milliers d'animateurs de camps de jour et de camps de vacances qui accueillent des centaines de milliers de jeunes en période estivale ou également en d'autres périodes comme c'est le cas des centres communautaires, des troupes scouts, des groupes de sciences naturelles, etc.

Par ailleurs, les loisirs améliorent le rendement au travail et la productivité et tout en réduisant l'absentéisme, le roulement de personnel et les accidents de travail. Ils contribuent au développement économique et représentent des facteurs de choix importants lors du déménagement et de l'implantation d'entreprises soucieuses de la qualité de vie du personnel et de la sensibilité à la qualité de l'environnement de la communauté d'implantation.

PROPOSITIONS

Promouvoir le milieu associatif du loisir comme un milieu de travail formateur et passionnant.

Mettre en place un programme de soutien à l'emploi pour les jeunes dans les organismes de loisir permettant l'acquisition d'expériences de travail, l'application des connaissances acquises en milieu scolaire et le développement de leur employabilité.

Soutenir le développement et l'implantation en milieu scolaire et civil du Programme DAFA de formation des animateurs en loisir.

Dans une perspective de relève, développer un plan d'intervention visant les conditions nécessaires pour assurer le recrutement, l'accueil et la rétention des ressources humaines au sein des organismes associatifs de loisir.

3.4 Axe d'intervention IV : Une citoyenneté active au pluriel

Cette dimension formatrice du loisir a entre-autres été abordée par Lucie Fréchette, docteure en psychologie de l'Université du Québec à Montréal qui indiquait :

Les organisations de loisir produisent du lien social. Ce lien recèle un formidable potentiel de dynamisation de l'action collective. Le lien social, c'est de la dynamite! L'expérience de l'action solidaire et de la réussite de projets dont ils profitent des retombées situent les membres des organismes de loisir dans une démarche d'empowerment dans son sens large, gagner du pouvoir sur sa vie et pouvoir organiser son milieu de vie. Bref, devenir un citoyen de plus en plus actif. C'est ainsi que les milieux de loisir contribuent à la vie politique, au sens de bâtir la cité...

En matière d'engagement citoyen pour les jeunes, notons également cette orientation importante en matière de culture à l'effet de :

Miser sur le secteur du loisir culturel et les pratiques amateurs comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne de la culture (Article 5, Agenda 21 pour la culture au Québec — 2012).

PROPOSITIONS

Valoriser l'importance et les effets bénéfiques de l'engagement associatif et bénévole en loisir auprès des jeunes.

Promouvoir l'implication des jeunes dans des clubs de loisir.

Rendre accessibles la découverte et la connaissance du « pays » et de ses régions, source d'identité et d'appartenance, par la pratique d'activité de loisir (tourisme intra Québec).

Inclure dans les programmes des organismes gouvernementaux responsables des échanges internationaux un volet permettant l'échange de jeunes appartenant à diverses communautés associatives de loisir permettant ainsi une ouverture sur le monde pour les jeunes Québécois et une ouverture sur notre monde pour des jeunes d'autres pays.

En matière de valorisation des comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires, il s'agit de :

Soutenir le développement de l'accessibilité du plein air aux jeunes, par exemple des clubs ado plein air et le plein air à l'école, pour contrer le déficit nature chez les jeunes et le manque de contacts et de connaissance de la nature (activités de plein air).

ANNEXE 1

Les organismes nationaux de loisir et le réseau fédéré

Alliance des chorales du Québec
Association des camps certifiés du Québec
Association des cinémas parallèles du Québec
Association des jeunes ruraux du Québec
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
Auberges de jeunesse du St-Laurent / Hostelling International Canada
Cercles des jeunes naturalistes
Conseil de développement du loisir scientifique
Créations, etc...
ENVironnement JEUnesse
Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ)
Fédération des agriculteurs du Québec
Fédération des associations musicales du Québec
Fédération des astronomes amateurs du Québec
Fédération des familles-souches du Québec
Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
Fédération Histoire Québec
Fédération québécoise de camping et de caravanning
Fédération québécoise de la marche
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
Fédération québécoise de philatélie
Fédération québécoise des activités subaquatiques
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
Fédération québécoise des échecs
Fédération québécoise des jeux récréatifs
Fédération québécoise des sociétés de généalogie
Fédération québécoise du canot et du kayak
Fédération québécoise du loisir en institution
Fédération québécoise du loisir littéraire
Fédération québécoise du scoutisme / Association des Scouts du Canada
Fédération québécoise du théâtre amateur
Festivals et événements Québec
Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
Kéroul, tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte
Les Clubs 4-H du Québec
Mouvement québécois des vacances familiales
Oxy-Jeunes
Radio amateur du Québec
Regroupement QuébecOiseaux
Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec – RIASQ
Réseau Québec Folklore
Société québécoise de spéléologie